



Prélèvement de feuilles en prévision d'une analyse ADN

- **Le prélèvement des feuilles doit se faire le jour même de l'envoi**, en début de semaine.
- **L'échantillon est composé de deux jeunes feuilles** prélevées en les tirant afin de les détacher au niveau du point d'insertion du pédoncule sur le rameau.
- **Les feuilles doivent être sèches et exemptes de maladie**
- **Prélever les jeunes feuilles dans la couronne de l'arbre (voir image 1)** et non sur les rejets du tronc.
- **Mettre chaque échantillon (les deux jeunes feuilles) dans une enveloppe A6 en papier (voir image 2)**. Entre les deux feuilles, mettre du papier absorbant (ex : papier de ménage).
- **Numéroter chaque enveloppe, inscrire vos coordonnées personnelles ainsi que la localisation de l'arbre et éventuellement le nom usuel** (ex : ligne A, 5^{ème} arbre, pomme blanche).
- **Pour l'envoi, regrouper toutes les enveloppes C6 dans une enveloppe C5 et envoyer à l'adresse suivante :**

ASSOCIATION RETROPOMME
Route de Pierre-à-Bot 92
CH-2000 Neuchâtel

- Nous vous rappelons qu'il est impératif de suivre méticuleusement toutes les étapes décrites ci-dessus.
- En suivant cette procédure, vous bénéficiez d'un prix préférentiel de CHF 70.- par analyse (frais administratifs compris).
- Nous aimerions vous rendre attentif au point suivant : dans le cas où votre variété est reconnue dans la base de données nationale, nous vous transmettrons l'identité de votre arbre. Dans le cas contraire, nous ne serons pas en mesure d'attribuer un nom à votre variété.
- Dans tous les cas, un retour vous sera fait par courriel.



Image 1

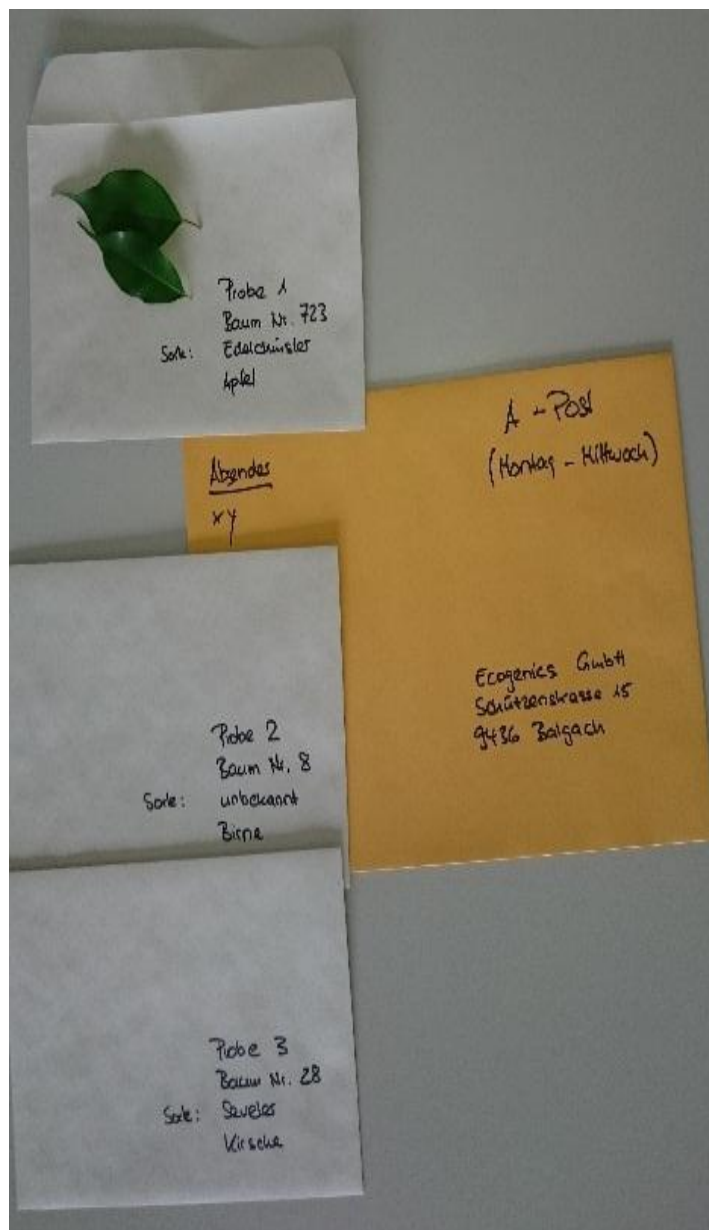


Image 2